

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
Exercice budgétaire 2023

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2022

INTRODUCTION

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes de plus de 3 500 habitants sont tenues dans les 2 mois précédant le vote de leur budget primitif, d'organiser un débat d'orientation budgétaire.

Ce débat porte sur les orientations générales à tenir pour l'exercice considéré et éventuellement les exercices suivants.

Il permet aux administrateurs d'exprimer leurs vues sur une politique budgétaire d'ensemble.

La teneur du DOB est retracée dans une délibération du CCAS.

Le débat d'orientation budgétaire n'a pas, lui-même, de caractère décisionnel mais la délibération doit faire l'objet d'un vote concernant la tenue du débat et de permettre au représentant de l'Etat de s'assurer du respect de la loi.

Les grands axes qui constituent les dépenses de fonctionnement du CCAS sont les actions en direction des personnes âgées, l'insertion par le logement (la gestion locative de 20 logements « jeunes » à la Haie Daniel et de 5 logements temporaires), l'aide par l'intermédiaire du calcul du quotient familial, les aides financières aux familles présentées par les assistantes sociales, l'action Alphabétisation.

LES SENIORS

EVOLUTION DES SENIORS :

En 2023, il est estimé une population totale de **1321 octogénaires**.

Il est à noter que les 75 à 79 ans sont au nombre de 896.

La commune comptera en 2023, 2217 seniors de + de 75 ans.

ACTIONS POUR FAVORISER LE LIEN SOCIAL

RENCONTRE D'ETE

Public : seniors + de 75 ans

Depuis la mise en place en 2014 de la première édition de la Rencontre d'Eté, l'objectif est de proposer une rencontre conviviale et gourmande afin de toucher les personnes âgées les plus isolées.

Prévision 2023 : 5 600€

Maintien de l'action
↗ du coût de 550€

REPAS D'HIVER

Public : seniors + de 75 ans

Depuis de nombreuses années, un Repas d'Hiver est organisé dans l'objectif de proposer aux seniors un moment de convivialité.

Prévision 2023 : 18 150€

Maintien de l'action
↗ du coût de 840€

CADEAUX

Public : seniors + de 80 ans

Un panier gourmand est proposé aux seniors qui ne participeraient pas au Repas d'Hiver.

Prévision 2023 : 13 000€

(500 personnes + 67 Chênes Verts + 40 bénévoles)

Maintien de l'action
Coût constant

SORTIES ESTIVALES

Public : seniors + de 80 ans

Mises en place en 2011, à l'initiative du Réseau des Bénévoles, ces sorties estivales en après-midi pendant les mois de juillet et août ont pour objectif d'atténuer l'isolement des seniors Giffois. Les coûts du transport, d'une partie des sorties et des goûters sont pris en charge par le CCAS.

Prévision 2023 : 3 300 €

Maintien de l'action
à coût moindre de
200€

ACTIONS INTERGENERATIONNELLES

Public : seniors + de 60 ans

En 2015, la première édition des actions intergénérationnelles a rencontré un réel succès. L'action a par conséquent été reconduite.

Prévision 2023 : 600€

**Maintien de l'action
à coût moindre de
400€**

GIF AU SOLEIL

Action mise en place pour permettre aux familles qui ne partent pas en vacances de bénéficier d'une animation estivale.

Cette action s'est déroulée du samedi 16 au mercredi 20 juillet 2022 dans le Parc de la Mairie, avec différentes activités :

- Atelier peinture intergénérationnelle (pour réalisation d'une fresque) sur le thème : « Gif notre ville », avec l'intervention de Patrice Berton,
- Ateliers danses en ligne et danses de salon dans la soirée proposés par le Club Giffois de l'Amitié (CGA)
- Ateliers création manuelle – customisation d'objets proposés par le CGA,
- Clubs de quartier du CGA dans le parc avec goûter + jeux de société.

Prévision 2023 : 500€

**Maintien de
l'action**

SEMAINE BLEUE

Public : seniors + de 60 ans

Du 3 au 7 octobre 2022, la ville a organisé la Semaine Bleue avec différentes activités pour favoriser la rencontre et l'échange entre nos seniors :

- Conférence participative sur le thème de la sécurité routière animée par l'Association Générale des Intervenants Retraités- actions bénévoles pour la coopération et le développement (AGIRabcd) en partenariat avec la CNAV,
- Réunion publique pour présenter les ateliers « Bien dans son assiette » organisée avec le PRIF,
- Atelier cuisine intergénérationnel avec les enfants du centre de loisirs de la Maison du Petit Pont,
- Randonnée patrimoine dans la vallée suivie d'un goûter,
- Goûter à la Maison du Parc, animé par le magicien Laurent Langlois,
- Proposition de cours Gym seniors par l'OC Gif ,
- Intervention de la chansonnette du CGA dans les crèches et le relais parents-enfants,
- Un atelier cuisine avec les bénévoles et les enfants du centre de loisirs de la Maison du Petit Pont

Prévision 2023 : 2 000€

**Maintien de l'action
à coût moindre de
1 700€**

TRANSPORT

Public : seniors + de 60 ans

Le CCAS prend en charge, depuis plusieurs années, le transport du lundi pour le club de la Faverolle, du jeudi pour le Club Courcelles et le vendredi pour Club de la Maison du Parc.

Le coût moyen est estimé à 6 075 € par navette soit 506 € mensuels en 2021.

Les tarifs n'avaient pas été augmenté depuis 2017.

Aussi, le nouveau coût moyen est de 6 580€ par navette soit 548€ mensuels en 2022.

Prévision 2023 : 19 480€

**Maintien de l'action
à coût moindre de
260€**

LA TABLE DU PARC

Public : seniors + de 60 ans

Restaurant créée en 1991, réservé aux seniors retraités, à leurs amis et à leurs proches.

Il est également mis disposition du CGA pour l'organisation de repas à thèmes de l'association.

Information

Après une année de délocalisation de la Table du Parc au Château de Belleville pour l'année 2021-2022 à la suite de travaux effectués à l'Ecole du Centre. La Table du Parc a réouvert depuis septembre 2022 à son emplacement habituel.

PREVENTION – ATELIERS

ATELIERS « MEMOIRE »

Public : seniors + de 60 ans

Les ateliers « Mémoire » ont pour objectif de faire le point sur sa mémoire, expliquer son fonctionnement et optimiser son efficacité, reprendre confiance et assurance...

Les ateliers sont pris en charge par l'organisme du PRIF (Prévention Retraite Ile de France).

ATELIERS « BIEN DANS SON ASSIETTE »

Public : seniors + de 60 ans

« Bien dans son assiette » a pour objectif principal d'optimiser la qualité de vie des retraités par la promotion d'une alimentation variée, équilibrée et source de plaisir.

Les ateliers sont pris en charge par l'organisme du PRIF (Prévention Retraite Ile de France).

ATELIERS « KIT PREVENTION AUTONOMIE »

Public : seniors + de 65 ans retraités

- **11 séances d'atelier** en groupe permettant de conserver le lien social pour 12 personnes, menés par un kinésithérapeute. (travail global sur l'équilibre, des parcours et exercices adaptés : renforcement musculaire, travail sur les organes sensoriels, coordination des mouvements, travail autour de la double et triple tâche, parcours d'obstacles, travail autour de la chute et la dédramatiser..)

Durée de la séance : 1h par semaine

Fréquence : 1 fois par semaine

Quand : le lundi matin

- Où : Salle polyvalente Espace du Val de Gif

Public : Tous les séniors de plus de 65 ans retraités giffois qui le désirent.

COÛT : Gratuité pour le CCAS. Il est néanmoins demandé une participation de 5€ aux séniors pour adhérer à l'association.

Maintien de l'action
Coût constant

Prévision 2023 : 250€

Ateliers « Bien dans son assiette » - coût de l'achat des denrées alimentaires par le CCAS : 250€

MAINTIEN DE L'AUTONOMIE – LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

LE RESEAU DES BENEVOLES

Ce réseau animé par le service Action Sociale est composé de 35 bénévoles issus de tous les quartiers.

- Visites régulières aux seniors de + de 80 ans pour transmettre des informations sur les activités et manifestations proposées par la ville, pour être attentif au bien-être de la personne âgée et être en lien avec le service d'action social si une visite à domicile est nécessaire à mettre en place par l'assistante sociale municipale.

- Organisation et participation aux sorties estivales.

- **Proposition de cafés conviviaux bénévoles / seniors :**

Goûter : 50€ / café sur la base d'un café tous les 2 mois

Maintien de l'action
Coût constant

Prévision 2023 : 250€

PERTE DE L'AUTONOMIE – MAINTIEN A DOMICILE

LE PORTAGE DE REPAS

Public : personnes fragilisées par la maladie, la dépendance ou l'isolement.

Mis en place en janvier 2009, le service du portage de repas à domicile est géré par la commune. Il est un véritable maillon du maintien à domicile pour les personnes âgées et handicapées. Il comprend, bien évidemment, le repas en lui-même ainsi que la livraison au domicile de l'utilisateur.

L'entreprise SOREST est titulaire du marché de fourniture des repas depuis l'année 2022.

- 2022 : moyenne de 82 utilisateurs du service
- Quantité estimée de repas pour 2022 : 19 000 repas

Prévision 2023 : 23 000 €

Maintien de l'action
Coût constant

LE LOGEMENT

LOGEMENTS JEUNES – HAIE DANIEL

Le CCAS gère les 20 « logements jeunes », situés à la Résidence de la Haie Daniel. Ces logements sont proposés à des jeunes de 18 à 30 ans pour une durée maximale de 3 ans. L'objectif étant de favoriser leur autonomie tout en proposant un accompagnement social dans leur prise d'indépendance (budget, bonne occupation du logement...)

Mouvement des logements :

6 logements se sont libérés durant l'année 2021

8 logements se sont libérés au 23 novembre 2022

Maintien de l'action

Prévisionnel 2023

Fonctionnement

Dépenses : **94 000€** (loyers payés à Seqens)

Recettes : **71 000€** (loyers payés par les locataires des 20 logements)

15 000€ (APL reversée au CCAS et déduit des loyers des locataires)

Investissement

Dépenses : **4 000€** (Cautions rendues)

Recettes : **4 000€** (Cautions perçues)

LOGEMENTS TEMPORAIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2000, le CCAS gère 5 logements temporaires pouvant accueillir 5 ménages, rue Vatonne et rue Amodru.

Les logements temporaires sont des outils d'insertion et de prévention très importants car ils permettent de stabiliser pour une durée relativement longue des familles en grande difficulté.

En 2022 : 4 ménages différents ont été accueillis au 23 novembre 2022 dont la typologie est la suivante :

- 1 femme seule avec 2 enfants
- 2 couples sans enfant
- 1 homme seul

Au 23 novembre 2022, seuls 2 ménages occupent encore les logements.

Indemnité d'occupation moyenne : elle ne doit pas excéder 25 % des ressources et prend en compte la composition familiale. Le plafond varie de 240€ à 380€, en fonction de la superficie du logement

Une convention entre l'Etat et le CCAS permet le versement de l'Allocation Logement Temporaire qui équilibre le budget lié à la gestion de ces appartements.

Budget Prévisionnel 2023

Fonctionnement

Dépenses : **27 200€** - BP 2022 : 23 650€

Recettes : **5 000€** (indemnités d'occupation) - BP 2022 : 5 400€
19 030€ (ALT reversée au CCAS) – BP 2022 : 19 030€

Investissement

Dépenses : **2 000€** (achat d'électroménagers)

LES AIDES AUX FAMILLES

LES QUOTIENTS FAMILIAUX

Chaque famille reçoit le dossier familial courant juillet ; le Quotient Familial est calculé les 15 premiers jours de septembre.

En 2022, les giffois avaient la possibilité d'envoyer leur dossier à compter du 16 août jusqu'au 17 septembre.

De plus, ils ont pu être reçu sur rendez-vous du 3 septembre au 17 septembre 2022.

Sur cette période, 684 familles (dont 587 bénéficiant du QF) ont fait calculer leur quotient familial contre 662 familles en 2021 (dont 575 bénéficiant du QF).

Les prestations qui bénéficient du Quotient Familial sont les suivantes : Restauration, Accueil périscolaire, Centres de Loisirs, les Classes découvertes et depuis 2005 les Séjours Jeunesse et, l'Action PREVAGIF depuis 2007.

Depuis 2011, prise en compte du CIS et du portage de repas et les actions Sport Culture Jeunes.

**Tableau des aides Quotient Familial de 2020 à 2023
(Prévisions pour 2022-2023)**

➤ BP 2022 645 295€ + BS 10 000€ soit 655 295€

AIDES QUOTIENTS FAMILIAUX	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Prévisions A fin 2022	Prévisions 2023
Restauration	199 509	284 637	291 900	305 100
Accueil matin	15 292	27 315	30 525	32 000
Accueil du soir et Etudes	79 475	118 822	125 880	131 600
Centre de loisirs	75 204	105 891	133 200	139 200
Classe d'environnement	0	0	3 195	3 500
Séjours Jeunesse	12 003	9 281	12 750	13 350
Stages Jeunesse / Pass'Sport	2 237	1 930	2 530	2 650
PREVAGIF	1 682	657	870	900
CIS	4 191	3 880	4 050	4250
Portage de Repas	25 451	21 111	22 420	23 000
TOTAL GENERAL	415 044	573 524	627 320 + 10 994	655 550 + 21 987

La prévision 2023 pour les quotients familiaux est de 677 537€.

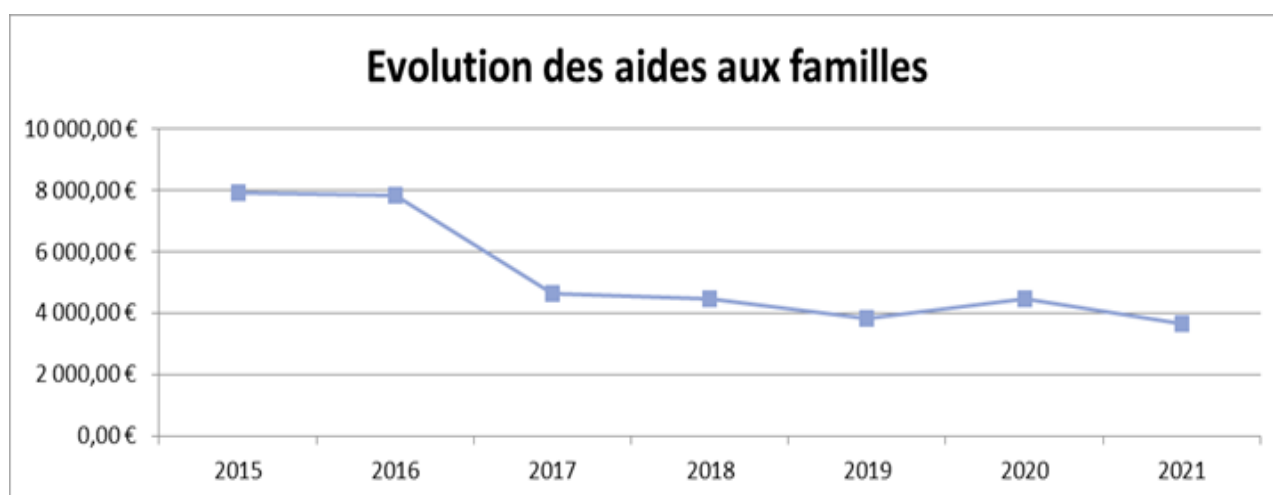
Elle intègre la montée en charge des enfants fréquentant le groupe scolaire de Moulon et l'augmentation moyenne des tarifs (4.5%).

Prévision QF 2023 : 678 000 €

Maintien de l'action
↗ du coût de 32 705 €

LES SECOURS D'URGENCE

2021 BP 10 000€	2022 BP 6 000€
3 659.80€	Dépenses Tickets Services : 705€ Dépenses Espèces : 852.50€ Dépenses Virements / Mandats : 1 355.87€ Soit une dépense globale de 2 913.37€ au 24/11/2022
19 foyers aidés	20 foyers aidés au 24/11/22



Prévision Secours d'urgence 2023 : 6 000 €

Maintien de l'action
Coût constant

LE PASS MULTI-LOISIRS

Il a été proposé depuis septembre 2016, la mise en place d'un « Pass Multi-Loisirs », cumulable avec les tickets loisirs mis à disposition par la CAF.

Pour la rentrée 2018/2019, le Conseil d'Administration du CCAS a décidé la prise en compte des familles sur les tranches de quotients familiaux 1 à 4, du fait de la création d'une nouvelle tranche de quotient.

Il permet à tous les enfants giffois, âgés de 3 à 15 ans, de pratiquer une activité sportive ou artistique ou de loisirs auprès d'une association giffoise.

Bilan 2021/2022

- 280 Pass Multi-Loisirs ont été distribués – 107 Pass utilisés :
 - Sur les 107 Pass Multi-Loisirs utilisés, on constate une augmentation de bénéficiaires garçons : **43 filles bénéficiaires et 64 garçons.** (48 filles et 50 garçons en 2020-2021)
 - La répartition par tranches de QF est la suivante : 26 enfants en tranche 1, 33 enfants en tranche 2 et 27 enfants en tranche 3 et 21 en tranche 4.
 - Les Pass Multi-Loisirs sont utilisés en majorité pour les activités sportives : 95 Pass utilisés pour une activité sportive contre 12 utilisés pour la musique et les loisirs
 - Sur les 173 Pass Multi-Loisirs non-utilisés : la majorité se situent en tranche 1 et 3 dans le quartier de l'Abbaye.

Bilan 2022/2023

Au 01/12/2022, 302 Pass Multi-Loisirs ont été distribués :

- 97 Pass en Tranche 1
- 68 Pass en Tranche 2
- 80 Pass en Tranche 3
- 57 Pass en Tranche 4

99 retours déjà effectués pour une aide CCAS de 6 335€

Prévision 2023 : 7 500€

Maintien de l'action
Coût constant

LES ACTIONS DE SOLIDARITE

COLLECTE ET DISTRIBUTION SOLIDAIRES DE FOURNITURES SCOLAIRES

La collecte s'est effectuée du lundi 22 août au mercredi 7 septembre inclus, sur différents points de collecte : Mairie principale, Mairie annexe de Chevry, Mairie annexe de Moulon, Magasin Intermarché, Magasin Carrefour Market.

Les distributions ont eu lieu les samedi 3 septembre 2022 de 14h à 16h et samedi 10 septembre 2022 de 10h à 12h.

37 enfants ont pu bénéficier des fournitures scolaires :

- 17 enfants au primaire,
- 12 collégiens,
- 7 lycéens,
- 1 étudiant.

Le restant des fournitures a été distribuées aux associations d'étudiants : AGORAE et SONO (Solidarité Normalienne).

Il est envisagé une deuxième distribution au cours de l'année scolaire.

➤ 2022 : Coût : **0€**

Besoins 2023 : Achat de caisses de conditionnement pour les fournitures.

AUTRES ACTIONS PREVISIONNELLES

Par exemple pour le public « étudiants »

Prévision 2023 500€

Nouvelle Action

ALPHABETISATION

L'Atelier Lire, Dire, Ecrire s'inscrit depuis plusieurs années dans le cadre d'un projet social mené dans le quartier de l'Abbaye. Il est proposé ce même atelier au Moulon depuis septembre 2021.

Cette action a pour but de permettre :

- L'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des prononciations françaises à un groupe de personnes d'origines différents
- De trouver les connaissances et repères dans leur environnement, nécessaires à la réalisation de leurs projets professionnels, familiaux, d'engagement dans la vie locale. La priorité est donnée à l'alphabétisation.

Le public

- Lors des inscriptions 2022 : 19 stagiaires représentant 14 nationalités
 - Cours assurés à l'Espace du Val de Gif le mardi et le jeudi par une salariée de la commune, soit 4h : **17 stagiaires fréquentent l'atelier**
 - Cours assurés à la Mairie Annexe de Moulon, le lundi, soit 2h : **2 stagiaires fréquentent l'atelier**
- Budget Ville pour la rémunération de la formatrice
 - Budget CCAS pour les dépenses de fonctionnement

Prévision 2023 : 1 500€

Maintien de l'action
à coût moindre de
500€

ESTIMATION SUBVENTION CCAS 2022

ESTIMATION SUBVENTION CCAS 2023 : 765 205 €

Rappel :

Subvention 2022

725 000€ (excédent 2021 : 80 278.45€)

La subvention a été diminuée de 49 622.45€ lors du vote du budget supplémentaire, soit une subvention de 675 377.55€

Subvention 2021

650 000€ (excédent 2020 : 79 055.54€)

La subvention a été diminuée de 46 017.54€ lors du vote du budget supplémentaire, soit une subvention de 603 982.46€

Subvention 2020

530 000€ (excédent 2019 : 18 742.28€)

DIAGNOSTIC DES BESOINS SOCIAUX

Le diagnostic des besoins sociaux a été livré en juin 2022. Des thématiques prioritaires ont été arrêtées ainsi que des groupes de travail.

A l'issue de ce travail, un plan d'actions sera défini.

Il n'est pas possible de proposer une projection à cette étape budgétaire. Aussi, il n'ait pas sollicité d'enveloppes financières spécifiques au BP 2023.

Un Budget Supplémentaire en 2023 pourra être sollicité pour répondre aux besoins identifiés.